



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

AVIS AU PUBLIC SUR LA MISE A DISPOSITION D'UN DOSSIER D'INFORMATION RELATIF A UN PROJET D'INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE

En application de l'article L.34-9-1 du Code des Postes et des Communications électroniques, le Maire de Saint-Maurice met à disposition du public un dossier d'information relatif à un projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile, sise 41 avenue du Chemin de Presles, déposé par la société FREE Mobile, le 03/06/2019.

Le présent dossier d'information mis à disposition du public, est consultable à l'hôtel de ville de Saint-Maurice - Direction des Services Techniques - service urbanisme (3ème étage) - 55 Rue du Maréchal Leclerc aux horaires habituels d'ouverture de la mairie soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17 h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et sur le site internet de la ville.

Les habitants peuvent formuler des observations en les adressant :

- par mail : direction.generale@ville-saint-maurice.fr

- par courrier : Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Maurice
55, rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Saint-Maurice, le 4 juin 2019.